

La scolarisation des élèves de moins de trois : un enjeu partagé par la communauté éducative

Les conditions qui assurent une première scolarisation réussie

Si l'on considère la mise en place de ce dispositif comme constituant une étape première, à part entière dans la scolarisation d'un enfant de moins de trois ans, il doit alors répondre à des besoins spécifiques donc à des approches pédagogiques originales.

- Chaque adulte- partie prenante de cette entrée à l'école- se doit de porter sur ce tout jeune enfant un regard différent de celui que l'on pose sur un enfant plus âgé.
- Le temps revêt tout son importance : l'école doit reconnaître le rythme de développement propre à l'enfant et lui faciliter le passage de chaque étape vers le statut d'élève.
- L'accueil des tout-petits c'est :
- ∇ Penser et réaliser avec tous les partenaires l'aménagement des locaux, l'emploi du temps des élèves et des adultes (enseignants/ASEM)...
- ∇ Donner toute leur place aux parents, en les accompagnant dans leur nouveau statut de parents d'élèves.

Ce tableau, reprenant les besoins essentiels du jeune enfant, expose les répercussions dans l'organisation générale de l'école et propose des pistes pour l'écriture d'un projet d'école intégrant la scolarisation des enfants de deux ans.

BESOINS du jeune enfant	CONSEQUENCES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE CE DISPOSITIF		TRADUCTION DANS un projet pédagogique pour l'école qui intègre ce dispositif
	collectivité	Impulsion et cohérence académique	
1. Besoins physiologiques L'enfant a besoin d'un rythme journalier, particulier. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le sommeil : endormissement, réveil. ▪ Une alimentation adaptée ▪ Une hygiène passant par la gestion de la propreté. 	Une concertation étroite avec la famille pour choisir le moment de l'inscription à l'école : <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre en compte la maturité physiologique de l'enfant au moment de l'inscription. ▪ adapter les horaires des ATSEM pour assurer un rythme journalier cohérent (sieste dès la fin du repas, par exemple). ▪ Dortoir adapté aux plus jeunes 	Adapter <ul style="list-style-type: none"> ▪ les horaires de scolarisation au projet de l'enfant ▪ les temps de sieste et ceux des repas. 	Une mise en œuvre souple de l'amplitude horaire d'accueil des élèves. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un emploi du temps <i>évolutif</i> et <i>régulier</i> pour chaque enfant, <i>négocié</i> avec la famille et <i>pensé</i> dans le cadre d'une organisation collective. ▪ Une souplesse et une adaptabilité de l'emploi du temps de l'enseignante : un choix de l'équipe enseignante. ▪ Une prise en compte de la

Commission « Scolarisation des deux ans », du collège des IEN de l'académie de Poitiers
Document académique de cadrage

	(nombre de lits suffisant, hauteur des lits, salle dédiée à la sieste). <ul style="list-style-type: none"> ▪ doter l'école d'un espace sanitaire : douche, toilettes, lavabos accessibles aux plus jeunes . 		modification des horaires de l'école dans le cadre des rythmes scolaires.
2. Besoin d'activités, de mouvement « On a oublié dans les classes maternelles que plus un enfant est petit, plus il a besoin de place et que c'est par la pratique que la marche, encore précaire chez les plus petits, et l'aisance du corps en mouvement vont devenir plus assurées. Pour ce faire, les espaces extérieurs ne sont pas assez considérés comme des extensions de la salle de classe où les enfants peuvent avoir des activités motrices – sous surveillance – hors du temps de la récréation » rapport IGEN	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salle de classe au moins égale à 60 m2 ▪ Salle de motricité suffisamment grande (hauteur de plafond...) 	Accompagner les enseignants pour faire évoluer les aménagements des salles de classe : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Espace classe dans lequel les élèves circulent aisément ▪ Eviter un trop grand nombre de tables, ▪ privilégier les espaces modifiables (claustra, meubles facilement déplaçables..) 	Une salle dont l'aménagement est pensé en termes d'incidences sur les apprentissages Ex : les jeux symboliques occupent une grande place Ex : Rangements accessibles Elaboration d'une progression rigoureuse entre la TPS et PS pour respecter les étapes « du devenir élève »
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Espace extérieur aménagé (moins de 36 mois) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilier adapté à la hauteur des élèves 		
3. Besoin d'isolement La liberté de se mettre à l'écart L'enfant se fatigue rapidement	Equipement spécifique : claustra, tapis		Aménagement de la classe : matérialiser un espace où le jeune enfant peut s'isoler, se reposer.
			Concevoir les apprentissages en intégrant fortement la dimension individuelle
4. besoin d'activités spécifiques	Equipement particulier : des jeux autorisés au moins de 36 mois , Notamment des jouets roulants, des porteurs	Adapter l'effectif de ce dispositif pour promouvoir des modalités d'apprentissage individuelles ou petit groupe	Un équipement fonctionnel pour de très jeunes enfants. Des aménagements évolutifs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des espaces jeux d'imitation (cuisine, marchande, garage...) ▪ Des espaces pour investir la matière,

Commission « **Scolarisation des deux ans** », du collège des IEN de l'académie de Poitiers
Document académique de cadrage

			pour vivre des expériences sensorielles
BESOINS du jeune enfant	Participation de la collectivité	Impulsion et cohérence académique	TRADUCTION DANS un projet pédagogique spécifique de l'école
5. Sécurité affective Besoin de relations chaleureuses et stables Enfant très dépendant de l'adulte Enfant centré sur lui-même Repères relationnels se construisent en petit groupe	Présence de l'ATSEM sans pour autant diminuer sa présence dans les autres classes. Connaissance par l'ATSEM des besoins spécifiques de cet âge.	Adapter l'effectif à la particularité de ce public scolaire pour favoriser : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le lien individuel avec l'adulte ▪ un temps de présence des parents suffisamment long et évolutif dans l'année. Refuser la scolarisation d'élèves de moins de trois ans dans une classe scolarisant des élèves d'âge élémentaire.	Une prise en compte de <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'individu dans le déroulement quotidien des apprentissages ▪ l'accompagnement de chaque enfant pour prendre sa place dans le groupe. Une large place faite aux parents : <ul style="list-style-type: none"> ▪ temps d'information, ▪ la communication individuelle, ▪ leur présence dans la classe, rencontre avec les autres acteurs
6. Sécurité affective Besoin de construire progressivement sa place dans le groupe Les jeunes enfants développent leur comportement social en jouant avec des enfants de leur âge et des plus grands.	Personnel formé et stable Ex : pendant les temps périscolaires, la vigilance accrue lors de la surveillance de ces jeunes enfants, sera rappelée.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement des horaires ▪ Adaptation de l'emploi du temps de l'enseignant au temps de présence des plus jeunes et donc possibilité de prendre en charge d'autres sections à certain moments de la journée. ▪ <u>Circulaire</u> « <i>les horaires d'entrée et de sortie, le matin et l'après-midi, peuvent faire l'objet de dispositions particulières par rapport aux autres classes...</i> » 	<u>Circulaire</u> « <i>les projets d'accueil et de scolarisation d'enfants de moins de trois ans présentent des formes variées répondant aux besoins et ressources locales</i> » cf &1 de la circulaire 2012-202. Un dispositif réfléchi avec la communauté éducative : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire apparaître les temps de présence de l'enseignant, de l'ATSEM . ▪ Intégrer au projet le temps de présence des parents.
7. Besoin de prendre des risques / de se sentir en sécurité	Equipement de la cour à sécuriser, à adapter à la taille des enfants, offrant des possibilités d'actions riches Mutualiser les ressources communales.	Possibilité de travailler avec des dispositifs de la petite enfance.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser un environnement riche qui offre des espaces intérieurs et extérieurs à explorer. ▪ Prévoir les modalités d'appropriation de la cour par les plus jeunes (durée et fréquentation des temps en extérieur,

Commission « Scolarisation des deux ans », du collège des IEN de l'académie de Poitiers
Document académique de cadrage

			présence des autres élèves...)
<p>8. Besoin d'autonomie Une appropriation très progressive des règles scolaires. Lié au besoin d'espace et du rapport étroit à l'adulte : cf point 2 et 5</p>	<p>Harmoniser les règles de vie en collectivité sur la globalité du temps de l'enfant.</p>	<p>Apprentissage très progressif des règles scolaires, du langage scolaire.</p>	<p>Opter pour une posture professionnelle fondée sur l'écoute, l'observation, la patience :</p> <p><i>Circulaire « la scolarisation d'un enfant de moins de trois ans est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfant la première expérience éducative en collectivité ».</i></p> <p>Prendre en compte les diverses expressions des émotions : amener l'enfant à les verbaliser.</p>
<p>9. Besoin d'une séparation avec la famille bien gérée</p>	<p>ATSEM : Comprendre comment se vit la séparation côté parents/côté enfant Etre au clair avec le rôle de chacun (ATSEM/enseignant)</p>	<p>L'implantation des postes doit tenir compte de l'engagement de l'équipe à développer des modalités spécifiques d'accompagnement des parents, lors de cette première scolarisation.</p>	<p>L'école établit une relation de confiance avec les familles qui se traduit par des modalités inscrites au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Temps de rencontres avec les familles à intégrer au projet ▪ Ex : prévoir un sas pour la mise à disposition d'informations sur la journée de l'enfant ▪ Temps de présence des parents dans la classe
	<p>Prévoir des formations conjointes enseignant/ASTEM relation avec la famille</p>		

*Commission « **Scolarisation des deux ans** », du collège des IEN de l'académie de Poitiers*
Document académique de cadrage